

“Nous sommes plus que quatre”

Les procédures et sanctions sont toujours en vigueur, mais de nouvelles expulsions ont été prononcées depuis. Le procès continue. La solidarité aussi.

■ Aude Merlin a représenté l'ULB à l'audience du procès contre les quatre chercheurs de Turquie accusés de propagande terroriste pour avoir signé une pétition d'appel à la paix dans les territoires kurdes. Témoignage.

Nous sommes plus que quatre : c'est ce slogan, scandé sous un soleil de plomb face au palais de justice d'Istanbul, qui symbolise notre rassemblement ce vendredi 22 avril. Teoman m'accompagne. Nous arrivons sur l'esplanade : banderoles, groupes, grappes de manifestants. Ce midi de zénith n'est qu'un entre-deux : ce matin, une audience avait lieu à huis clos, dans le cadre du procès contre les journalistes Can Dündar et Erdem Gül, du journal "Cumhuriyet"⁽¹⁾. Cet après-midi aura lieu l'audience de nos quatre collègues. Jour dense, une forte électricité court. Un groupe très chaleureux nous accueille. J'en salue un, puis deux. Puis dix. Étreintes, gratitude, mais aussi ce sentiment hybride et étrange, mêlant la joie de la solidarité et l'excitation d'être ensemble, au désarroi du pourquoi, à l'absurdité de la situation. J'appréhenderai après que chaque collègue ou presque que j'ai salué-e, a subi des représailles – qui de son Université, qui de l'État – pour avoir signé la pétition du 10 janvier appelant à la paix dans les territoires kurdes du sud-est de la Turquie⁽²⁾. Plusieurs d'entre eux ont perdu leur travail, livrés par cette machine répressive qui s'emballe, à ce qu'il y a de plus désarmant et humiliant : ne plus pouvoir être soi.

Les intervenants défilent au micro. Un représentant syndical, une présidente d'ONG – "Peace in Kurdistan" –; divers représentants de la société civile turque⁽³⁾. Une étudiante, devant une banderole : "Nous sommes aux côtés de nos enseignants". J'interviens



AUDE MERLIN
Professeure de Science politique à l'ULB.

après elle au nom de l'ULB⁽⁴⁾, et j'en suis particulièrement touchée. "Nous resterons à vos côtés."

"Nous sommes plus que 4." Entouré par des cordons de policiers lourdement "équipés", le public scande et se compte. Quatre visages dessinés sur un grand drap blanc ondulent quand le tissu se plisse. Accusés de... propagande terroriste (art 7 § 2 de la loi antiterroriste) pour avoir signé la pétition et avoir organisé une conférence de presse le 10 mars réaffirmant leur soutien à cette pétition : Muzaffer Kaya, historien, licencié par son université après avoir signé la pétition; Esra Mungan Gürsoy, professeure-assistante en psychologie; Kıvanç Ersoy, mathématicien; Meral Camcı, linguiste, renvoyée de son université après avoir signé la pétition. Les trois premiers étaient en prison depuis le 15 mars, Meral Camcı depuis le 30 mars.

L'entrée au tribunal – le bâtiment est gigantesque, d'aucuns disent que c'est le plus grand palais de justice d'Europe – se fait via les portails de sécurité; un agent me montre son téléphone portable, sur lequel il a fait traduire du turc un message : "Ne pas photographier à l'intérieur." Merci Google. Avant, le langage non verbal aurait suffi ! Les écrans des iPhones remplacent les gestes et le croisement des regards; les bribes de mots tapés évitent aux visages de s'exprimer.

Après quelques volées d'escaliers, nous attendons, massés dans le couloir qui mène à la salle d'audience. Les visages sont inquiets, impatients. Serres comme des anchois, on y croise

des personnalités de Turquie : Hasan Cemal, auteur d'un livre réflexif et introspectif sur le génocide des Arméniens⁽⁵⁾ et... petit-fils de Cemal Pacha, l'un des instigateurs du génocide de 1915; Can Dündar, dont l'audience avait lieu le matin même; Banu Güven, journaliste; Garo Paylan, le député arménien du Parti démocratique des peuples (HDP) qui vient juste, courageusement, de déposer sur les sièges de l'Assemblée les portraits des députés arméniens arrêtés le 24 avril 1915 puis exécutés. Tout à coup, un bébé surplombe nos têtes d'adultes, porté à bout de bras, se frayant un chemin aérien. Les yeux suivent son "voyage"; des applaudissements fusent. Il panique, s'effondre en larmes.

La salle est bondée : nombreux sont ceux qui devront tenter de suivre depuis le couloir. L'audience s'ouvre. En grosses lettres, face aux prévenus, la maxime : "La justice est le fondement de l'Etat". Sur le banc des accusés, Meral, Kıvanç, Esra, Muzaffer. Lorsqu'il faut décliner son identité, à la question "profession", Meral Camcı répond laconiquement : "sans". Le silence est pesant. Elle ajoute : "Parce que j'ai signé la pétition."

Vient le temps du plaidoyer. Chacun son tour, chacun avec son style, les quatre renvoient à l'absurdité de l'acte d'accusation et... à la conscience. Invoquant la situation qui prévaut dans l'est de la Turquie, l'ampleur des violences subies par les civils, ils réaffirment "l'impossibilité de rester silencieux";

Je reconnais l'anaphore : "Suç degil..., suç degil..., suç degil..."⁽⁶⁾

"Ce n'est pas un crime de demander la paix. Ce n'est pas un crime d'être aux côtés des opprimés."

"Ce n'est pas un crime d'exiger du gouvernement de contribuer à la paix".

Le Zola de "J'accuse", le Sartre de la guerre d'Algérie, font tour à tour irruption; "Les signataires de la pétition sont aussi la Turquie".

Je retiens des mots, des moments, des virgules. Des apesanteurs; des respirations.

Le procureur prend la parole : l'acte d'accusation n'est subitement plus l'article 7-2 de la loi antiterroriste, mais... l'article 301⁽⁶⁾ du code pénal qui punit pour insulte à la nation tur-

que. Une étrange torpeur saisit la salle. Pause.

Reprise de l'audience, l'air est immobile. Les avocats dénoncent la dimension cocasse de la situation, puis prennent finalement la parole, développant leur longue plaidoirie avec aplomb et conviction. "L'université est non seulement un lieu de production de savoir, mais aussi de débats et d'échanges d'idées. Tels sont les principes inaliénables énoncés par l'Unesco, la Déclaration de Lima, la Magna Charta Universitatum."

Pause.

La troisième mi-temps s'annonce... pour s'achever aussitôt : les quatre prévenus seront libérés ce soir. Hurlements de joie : même si cela ne signifie en rien un acquittement, le soulagement est fort, au moins sur le moment.

Sur le moment seulement. Car non seulement les chercheurs expulsés de leurs universités n'ont pas été réintégrés, les procédures et sanctions sont toujours en vigueur, mais de nouvelles expulsions ont été prononcées depuis. Le procès continue. La solidarité aussi.

"Nous sommes plus que quatre."

→ (1) On connaît la suite : le 6 mai 2016, le verdict a été rendu : Can Dündar écope de 5 ans et 10 mois de prison, Erdem Gül de 5 ans. Peu avant le rendu du verdict, Can Dündar est victime d'un tir armé sur l'esplanade, accompagné de l'insulte de "traître".

→ (2) "Nous ne serons pas complices

Qui a la vérité ?

Voici vingt ans étaient assassinés les sept trappistes de Tibhirine. Même face à "l'islamisme radical", le dialogue est LA réponse. A cette fin, chacun doit approfondir sa propre religion.

A la lueur d'une luciole

Voici vingt ans, le 21 mai 1996, l'annonce de l'assassinat des sept trappistes de Tibhirine défrayait la chronique. Ils avaient été enlevés dans la nuit du 26 au 27 mars 1996 et leurs têtes furent retrouvées le 30 mai. C'était durant la "décennie noire" de l'Algérie.

Ces hommes, que le film "Des hommes et des dieux" (Xavier Beauvois) a rendus célèbres, étaient profondément enracinés dans leur foi chrétienne, comme des moines peuvent l'être. Ils étaient restés dans leur monastère de l'Atlas par fidélité au peuple musulman avec qui ils entretenaient un riche dialogue spirituel, sous l'inspiration de leur prier Christian de Chergé. Par leur présence ils offraient "un autre visage des chrétiens que celui des Croisades", explique Jean-Pierre Schumacher, l'un des deux survivants. "Et quand je rentre en France, ajoute-t-il, je peux témoigner d'un autre visage des musulmans, devant les personnes qui font des amalgames avec le terrorisme."

Frère Jean-Pierre en est convaincu: le dialogue est LA véritable réponse, même face à "l'islamisme radical". Dialoguer n'exige pas d'abandonner ses idées, mais de respecter celles des autres et d'essayer, avec eux, d'aller vers une vérité plus haute. Lors d'une réunion avec les moines de Tibhirine, un musulman soufi vint avec cette question: "Comment faire tenir une échelle debout dans le désert?" La solution était qu'elle soit à double pente. "Vous montez d'un côté vers Dieu. Nous montons de l'autre. Plus on approche du haut de cette échelle vers le Ciel, plus on est proche les uns des autres et réciproquement. Et plus on se rapproche les uns des autres, plus on est proche de Dieu."

Pour cela, il faut donc que chacun reste sur sa propre échelle. En changer sans cesse, affirmer que tout se vaut, ne permet pas de s'élever très haut. "Je pense que l'islam est la meilleure des religions, ai-je pu lire dans un journal, sous la plume du Mufti de Marseille. Sinon, à quoi bon

être musulman? J'espère la même conviction de la part du chrétien. Mais pour autant, nous devons tous ensemble reconnaître qu'aucune religion n'a l'exclusivité du Salut." De son côté, Le Dalaï-lama aime dire: "Approfondissez votre religion et vous vous rapprochez de nous."

Prétendre que l'on a raison d'avoir fait tel choix religieux nous ferait quitter le domaine de la foi pour entrer dans celui des raisonnements logiques et incontestables, des arguments que l'on peut imposer aux autres. Il ne resterait plus de place pour la liberté, la confiance. Le monde s'en retrouverait divisé entre bons et mauvais, entre ceux qui ont la vérité et ceux qui sont totalement

dans l'erreur. La question est plutôt de savoir si on a de bonnes raisons d'avoir fait tel choix. Et ici, il est important de pouvoir répondre oui, sinon l'acte de foi devient totalement irrationnel et ne respecte plus les exigences de l'intelligence.

Nous devons chercher la vérité, nous pouvons témoigner de

ce que nous en avons perçu, mais nous ne pourrions jamais ni croire que nous la possédons ni l'imposer. Personne ne peut en effet prendre une distance telle qu'il puisse comparer, en toute objectivité, les religions et se poser en arbitre. Ainsi en est-il de notre condition humaine. Mais rien ne peut pour autant nous dispenser de choisir. Choisir, c'est approfondir, nous donner à fond et oser croire qu'une voie est meilleure pour nous, et même pour tous, sans pouvoir en conclure que les autres voies sont inférieures. C'est cependant bien à la vérité que tout croyant honnête a accès. Nous pouvons dès lors nous laisser envelopper par ses rayons, y trouver notre joie et le sens de notre vie.

Je souhaite à chaque croyant de découvrir dans sa propre foi un "je-ne-sais-quoi" qu'il n'a pas découvert ailleurs, un "supplément d'âme" dont il peut témoigner.

→ (1) UNamur.

→ (2) "Tibhirine, vingt ans après": matinée de témoignage le 21 mai, aux Fraternités du Bon Pasteur. tibhirine@outlook.com



CHARLES DELHEZ
Chroniqueur⁽¹⁾.



de ce crime", <https://barisic-nakademisyenler.net/node/63>

→ (3) Les fidèles et indéfectibles ne sont pas loin, sur l'esplanade: Cengiz Aktar, Ahmet Insel, notamment et bien d'autres.

→ (4) L'ULB a adopté une motion de soutien en janvier 2016: <http://www.ulb.ac.be/newsletters/newsletter.php?d=1&c=2&nl=247&art=9551&cat=38>.

→ (5) Merci à Noémi Lévy-Aksu, Pierre Pandelé et Teoman Pamukçu pour la traduction en chuchotage dans cette chaleur étouffante!

→ (6) L'article 301 est très connu dans l'histoire judiciaire turque récente. C'est notamment sous ce chef d'accusation qu'a été condamné le journaliste arménien Hrant Dink, rédacteur en chef d'"Agos", peu de temps avant son assassinat le 19 janvier 2007.